

# Sauvegarde de la création : inventer de nouveaux modèles

Innover face aux défis tant humains qu'écologiques que posent les grands enjeux actuels, c'est ce que fait le Secaar, organisation au service du développement holistique, qui regroupe aujourd'hui 19 Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, et dont le Défap est membre fondateur.



*Visite du Défap à la mairie d'Agbelouvé, que le Secaar accompagne pour des projets locaux*

Entre le Défap et le Secaar (Service chrétien d'appui à l'animation rurale), les relations sont déjà anciennes : elles datent de 1988, année de la création du Secaar, à laquelle le Défap a pris part. Depuis lors, le Défap participe régulièrement à l'action de ce réseau d'Églises (19 Églises) et d'organisations engagées dans le développement et la sauvegarde de la création, à travers ses envoyés. Un constat qu'a permis de vérifier la mission organisée en mars 2022 au Togo et au Bénin par la responsable des envoyés du Défap. Actuellement, la collaboration avec le Secaar se renforce à travers le suivi de ces envois de volontaires qui ont repris

depuis la rentrée 2021.

Présent dans une douzaine de pays, ayant son siège à Lausanne, en Suisse, et son secrétariat exécutif à Lomé, au Togo, le Secaar cherche à promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions : spirituelle, sociale et matérielle. Ses actions se déploient selon cinq axes de travail : le développement intégral (considérer l'être humain comme une créature avec des besoins matériels mais également relationnels et spirituels), l'agroécologie (maintenir les équilibres des écosystèmes), le climat et l'environnement (système alimentaire mondial plus juste, avec respect de l'environnement), les droits humains (promotion de la dignité humaine et accès équitable aux ressources), et la gestion de projet (accompagnement et/ou suivi).

## **Développement rural et compensation carbone**



*Au centre Dangbo, au Bénin (une structure également accompagnée par le Secaar), plus de 2000 acacias ont été plantés et sont suivis dans le cadre d'un projet de*



## *compensation carbone*

Lieu d'expérimentation, de formation et accompagnement de structures et de communautés locales, le Secaar ambitionne d'être un réseau qui contribue au développement local. Il est de plus en plus reconnu pour ses compétences et la qualité de son accompagnement. Un rôle qui a trouvé de nouveaux lieux pour s'exprimer au Togo avec la loi « Décentralisation et libertés locales » du 26 juin 2019. Cette loi a mis en place des « collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière », qui ont reçu « pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement d'intérêt local de leur ressort territorial, en particulier dans les domaines économique, social et culturel ». Or ces nouvelles collectivités ne sont pas nécessairement encore dotées des compétences nécessaires pour exercer ces nouvelles responsabilités, d'où le besoin de faire appel à des partenaires extérieurs ; et au Togo, comme dans de nombreux pays d'Afrique, les questions de laïcité ne se posent pas dans les mêmes termes qu'en France. C'est ainsi que les Églises peuvent y avoir un rôle reconnu dans le domaine social, dans l'enseignement, la santé, ou le développement rural. Voilà comment le Secaar, organisme chargé du développement et regroupant à la fois des Églises et des ONG, a pu être sollicité pour apporter ses compétences aux nouvelles collectivités...

C'est par exemple le cas à la mairie d'Agbelouvé, dans la préfecture de Zio, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale Lomé, où le Secaar participe désormais à la définition de projets locaux, en mettant en avant son approche réconciliant développement, prise en compte des besoins humains dans toutes leurs dimensions et respect de l'environnement. Une collaboration à laquelle a pu participer une envoyée du Défap.

D'autres projets (comme celui d'une ferme-école) pourraient voir d'autres formes de rapprochements – par exemple en lien

avec la démarche de compensation carbone dans laquelle s'est engagé le Conseil du Défap. Suivant en cela des initiatives comme celle du centre Dangbo : à un peu moins de 200 km de Lomé, le centre Dangbo est situé, non plus au Togo, mais dans le pays qui le jouxte à l'est, le Bénin. Installé sur un terrain de 7 hectares à une douzaine de kilomètres de Porto Novo, la capitale administrative béninoise, et dirigé depuis 2013 par le pasteur Mathieu Agossou, le centre Dangbo est aujourd'hui reconnu pour ses activités dans les domaines de l'agroécologie et de l'agriculture durable. Sa collaboration avec le Secaar se manifeste entre autres par un échange de pratiques qui permet aujourd'hui à Dangbo de se prévaloir des compétences de centre de formation. Un peu plus de 2000 acacias y ont déjà été plantés suite à un projet de compensation carbone présenté dans le cadre d'une journée missionnaire organisée en 2018 à Aix-en-Provence. Une initiative que les collaborations entre Défap et Secaar pourraient étendre à d'autres partenaires du Secaar.